



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Conditions de vie dramatiques des exilés à Calais

Question écrite n° 42322

Texte de la question

M. Thierry Benoit attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les conditions de vie dramatiques des exilés à Calais et sur le littoral. La question des mouvements de personnes exilées entre la France et la Grande-Bretagne, à Calais et sur le littoral, est un sujet difficile, sur le devant de l'actualité depuis des années. Les décisions s'accumulent, gouvernement après gouvernement, pour dissuader et rendre chaque fois un peu plus pénibles les conditions de survie des personnes exilées. De nombreux observateurs indépendants (la Défenseure des droits, la Commission nationale consultative des droits de l'Homme, des experts de l'ONU, encore tout récemment *Human Rights Watch*) ont tour à tour constaté de graves violations des droits fondamentaux à l'encontre des personnes exilées. Malgré ces alertes, la situation ne cesse de se dégrader. Face à ce mur d'indifférence et au silence de l'État, trois personnes ont entamé une grève de la faim dans une église à Calais depuis le 11 octobre 2021, dont l'aumônier de la délégation du Secours catholique. Par cette action extrême, non violente, elles lancent à tous et aux plus hautes autorités de l'État un appel simple : que cessent les évacuations de campements et de terrain quasi quotidiennes, les destructions ou confiscations des affaires personnelles, les obstructions et interdictions de distribution ou d'aide humanitaire apportées par les associations et les citoyens. Elles demandent enfin que s'ouvre un espace de dialogue raisonné avec les pouvoirs publics pour que des réponses concrètes permettent de préserver l'intégrité des personnes. Aussi, il lui demande ce qu'il compte faire pour apporter des réponses concrètes et humaines à cette situation dramatique que vivent les personnes exilées à Calais et sur le littoral.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Benoit](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (6^e circonscription) - UDI et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42322

Rubrique : Réfugiés et apatrides

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 novembre 2021](#), page 7930

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)